



HOMMAGE À Me MAGALI FOURNIER, RÉCIPiendaIRE DU PRIX PIERRE-FOURNIER
rendu par Monsieur le bâtonnier Brian R. Mitchell
à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres, tenue le 9 mai 2018

Nous en sommes à la remise du *Prix Pierre-Fournier*, qui autrefois s'appelait le Mérite du Barreau de Montréal, une distinction qui est remise chaque année à des personnes qui se sont signalées par leur contribution exceptionnelle au Barreau de Montréal et à ses activités.

Ce changement de nom a été adopté par le Conseil le 22 novembre dernier, à la suite d'une demande de la Conférence des anciens bâtonniers de rendre hommage à Pierre Fournier, un ancien bâtonnier et collaborateur hors-norme, décédé subitement le 25 juin 2017.

La première à recevoir cette prestigieuse distinction ne pouvait être nulle autre que sa fille, **Me Magali Fournier**, qui a suivi ses traces en tous points.

Pour avoir siégé avec Magali au Conseil et sur divers comités, je sais à quel point elle est dévouée à son Barreau. Toujours préparée, elle livre la marchandise au moment convenu avec rigueur et professionnalisme. Son enthousiasme et sa courtoisie font d'elle une collègue fort agréable à côtoyer.

Admise au Barreau en 1996, Me Magali Fournier est avocate de litige chez Brouillette Légal inc., où elle œuvre dans des domaines de droit diversifiés, allant du litige civil et commercial à des domaines plus pointus comme le litige de propriété intellectuelle.

Lorsque Magali a été admise au Barreau, c'est son père, alors premier conseiller, qui l'assermente. Ce jour-là, en la prenant dans ses bras, il peine à contenir sa fierté. L'année suivante, devenu bâtonnier, il fait appel à Magali pour aider à bâtir le réseau informatique de la section. Elle venait d'écrire la première page d'une longue et belle histoire d'implication au Barreau de Montréal.

Dès le début de sa carrière, elle s'implique dans les divers comités et au Conseil, où elle a occupé les postes de représentante du Jeune Barreau, conseillère, première conseillère et, 18 ans après son père, bâtonnière. Au fil des ans, c'est au sein de plus de 15 comités que Magali a offert du temps au Barreau de Montréal.

Encore à ce jour, elle est membre de cinq comités, dont deux qu'elle préside. En plus, elle a accepté d'agir comme mentore au sein du service de mentorat du Barreau de Montréal et du Jeune Barreau de Montréal. Sans compter les conférences dans les écoles ou à des groupes communautaires et les consultations juridiques gratuites et autres activités au Salon VISEZ DROIT.

Elle est toujours partante pour les nouveaux défis que lui proposent la direction ou le Conseil du Barreau de Montréal.

C'est donc pour souligner l'apport inestimable de cette avocate au grand cœur, dont l'énergie n'a d'égal que le sens du devoir accompli, que le Conseil du Barreau de Montréal, avec l'appui de la Conférence des anciens bâtonniers, a choisi de lui remettre le Prix Pierre-Fournier du Barreau de Montréal.

Mesdames et messieurs, je vous demande d'accueillir chaleureusement la récipiendaire 2018 du Prix Pierre-Fournier, M^e Magali Fournier.